

Section sportive: Voile



Quels sont les objectifs ?

- 1- **sportifs:** -améliorer son niveau de pratique sportive au moyen d'un entraînement soutenu.
 - acquérir les connaissances et les savoirs indispensables à la gestion de sa vie physique de sportif.
- 2- **éducatifs :** - contribuer à la réussite de son parcours d'orientation au collège par la valorisation du suivi de son projet sportif.
 - former un pratiquant sportif et lucide, capable de s'impliquer dans les rôles d'aide et d'encadrement (arbitre ou moniteur).

A qui s'adresse cette section ?

A tous les élèves **motivés** souhaitant un complément de pratique sportive leur permettant d'améliorer leurs performances en voile tout en poursuivant une scolarité normale.

Le fonctionnement :

- Accueil au club Saint Georges ou aux Régates de Royan le mardi après-midi 13h30/17h30
- déplacement : le bus de la ville de Royan dépose les élèves sur leur site de pratique et les parents récupèrent ensuite leurs directement au club de voile.
- encadrement des séances par un professionnel du club (diplôme de brevet d'état).
- coordination entre le club et le collège gérée par un enseignant d'EPS

Obligations :

- Affiliation à un club de voile local. (Licence FFV)
- L'inscription en section sportive est un engagement sur l'ensemble de la scolarité au collège.

